

Les administrateurs désignés par les fédérations de mineurs

CGT _ _ CFDT _ CFTC _ CFE/CGC

Au CA ANGDM

Rappellent la position exprimée par les fédérations unanimes pour ce qui concerne l'avenir des droits des mineurs, des ayants droit et du régime spécial de SSM dans le cadre de la concertation engagée par Mme le Ministre de la santé.

Cette concertation était annoncée comme devant prendre le contre pied de la méthode utilisée par le gouvernement précédent qui a décrété sans négociation, avec les fédérations, la fin du régime minier au 31 déc 2013.

Après le moratoire, l'abrogation de l'article 80 de ce décret laissait augurer une démarche nouvelle pour les affiliés et les personnels.

Or nos fédérations ont fait le constat que les travaux de l'INCS ne pourront en aucun cas être qualifiés de positions partagées et les discussions avoir fait l'objet d'un accord ou d'un consensus sur les sujets abordés. De plus, les propositions exprimées par les Fédérations n'ont pas été expertisées.

Pour l'essentiel, l'avenir du régime minier, affiché comme objectif par le gouvernement actuel, n'est pas le fil rouge de ces discussions étroitement balisées par l'application des conséquences du décret du 30 août 2011, notamment.

Ainsi par exemple la liquidation du patrimoine se poursuit.

Toutes nos Fédérations s'opposent à l'annonce faite par la DSS de la vente du centre de vacances de Menton et demandent son ouverture pour l'année 2014.

Elles considèrent incontournable qu'au-delà des échanges, une vraie négociation s'ouvre au niveau ministériel pour définir les contours des perspectives futures et ne pas rester sur des dispositions gestionnaires faisant de la seule recherche des équilibres financiers la priorité, à n'importe quel coût, fut-ce au détriment du régime, du service rendu, des personnels...

Elles prennent acte d'un rendez vous fixé au 18 octobre avec M. le Directeur de cabinet de Mme Touraine.

Dans l'attente de cette entrevue, les administrateurs désignés par les fédérations syndicales ne prendront pas part aux votes relatifs à la politique des vacances et qui sont inscrits à l'ordre du jour de ce CA exceptionnel de l'ANGDM.

Les administrateurs ANGDM désignés par les fédérations de mineurs

CGT_ . _ CFDT _ CFTC _ CFE/CGC